



HAL
open science

Sur la correspondance privée d'une peu-lettrée de Honfleur (1792) : inventaire linguistique

Myriam Bergeron-Maguire

► **To cite this version:**

Myriam Bergeron-Maguire. Sur la correspondance privée d'une peu-lettrée de Honfleur (1792) : inventaire linguistique. *Linx*, 2022, 85. halshs-03998860

HAL Id: halshs-03998860

<https://shs.hal.science/halshs-03998860>

Submitted on 17 Nov 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Linx

Revue des linguistes de l'université Paris X Nanterre

85 | 2022

Pour une histoire de la langue "par en bas"

Sur la correspondance privée d'une peu-lettrée de Honfleur (1792) : inventaire linguistique

A linguistic inventory based on a private letter written by a semi-literate women from Honfleur (1792)

Myriam Bergeron-Maguire



Édition électronique

URL : <https://journals.openedition.org/linx/9509>

DOI : [10.4000/linx.9509](https://doi.org/10.4000/linx.9509)

ISSN : 2118-9692

Éditeur

Presses universitaires de Paris Nanterre

Référence électronique

Myriam Bergeron-Maguire, « Sur la correspondance privée d'une peu-lettrée de Honfleur (1792) : inventaire linguistique », *Linx* [En ligne], 85 | 2022, mis en ligne le 20 février 2023, consulté le 22 février 2023. URL : <http://journals.openedition.org/linx/9509> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/linx.9509>

Ce document a été généré automatiquement le 22 février 2023.

Tous droits réservés

Sur la correspondance privée d'une peu-lettrée de Honfleur (1792) : inventaire linguistique

A linguistic inventory based on a private letter written by a semi-literate women from Honfleur (1792)

Myriam Bergeron-Maguire

1

1. Introduction

- 2 La documentation la plus abondante dont on dispose, dans les papiers privés du 18^e siècle, est de type administratif : titres de concession, inventaires, pièces comptables en tous genres, etc. Leur utilité pour établir des droits et soutenir des procès a garanti leur préservation. Mieux vaut ne pas chercher dans ces textes arides le pittoresque et les préoccupations émues : il y est question d'abord d'argent et d'intérêts.
- 3 Les lettres privées, adressées entre proches, se font bien plus rares, le courrier disparaissant le plus souvent lors d'avaries en mer ou d'affrontements survenus entre les empires coloniaux. Bien plus exceptionnelles encore sont les lettres rédigées par des femmes à l'intention de leurs époux se trouvant en mer ou dans les colonies. Or, nous avons la chance exceptionnelle, grâce aux corsaires britanniques qui interceptaient les vaisseaux français en provenance d'Amérique, d'avoir à notre disposition un fonds conservant plusieurs de ces courriers¹.

2. La source examinée

- 4 À son retour de Saint-Domingue en 1793, la *Victoire du Havre* fut l'un de ces navires capturés et pillés par les Anglais. Il transportait des marchandises destinées à être vendues en métropole (café, sucre, indigo) et plusieurs centaines de lettres privées,

dont une partie appartenait à l'équipage. Cette correspondance est conservée de nos jours aux Archives Nationales du Royaume-Uni à Londres². Signée « ta fide epous pour la vis famme Gillet », l'une des lettres est spécialement intéressante du fait du nombre élevé de traits régionaux, d'archaïsmes et de caractéristiques (phono)graphiques qu'elle contient. La lettre ne représente qu'un seul folio recto-verso.

- 5 La scriptrice vit à Honfleur, un port secondaire par rapport à ceux de la façade atlantique, mais néanmoins fréquenté par de nombreux vaisseaux en provenance du Havre et à destination de l'Amérique. La lettre, datée de 1792, est expédiée à Cherbourg, où la *Victoire* s'était arrêtée avant d'entreprendre sa grande traversée. Il s'agit de l'unique courrier rédigé par cette femme dont nous ayons connaissance ; la scriptrice ne mentionne pas, dans sa lettre, d'autres lettres qu'elle aurait écrites auparavant.
- 6 Nous avons édité la lettre en entier : l'édition se trouve en annexe à la fin de cet article. Nous présentons dans ce qui suit l'analyse des traits qu'elle contient, qui relèvent des domaines du lexique, de la (phono)graphie et de la grammaire. Chaque phénomène est accompagné d'un exemple en contexte tiré du texte édité, d'un commentaire synthétique et des références bibliographiques utiles, lorsqu'elles existent.

3. Lexique

- 7 Cette section rassemble des faits qui ont en commun de concerner une aire géolinguistique restreinte, la Normandie ou une partie de celle-ci, ou plus rarement de n'avoir été décrits que superficiellement dans la lexicographie.
- 8 **ansarge** p. p. *ansarger*, 2^e pers. sing. « chargé de quelque chose »
 jay été pour maquiter du souvenir que tu mas **ansarge** pour Madame heber « j'ai été pour m'acquitter du souvenir (dont) tu m'as enchargée pour Madame Hébert »
- 9 Pour un commentaire sur la sifflante, voir ci-dessous 5.1. Ce type lexical, attesté de façon ininterrompue en français jusqu'à la Renaissance, est passé dans la lexicographie française où il sera accueilli brièvement : Furetière le qualifie en 1690 de « bas » (*encharger*, FEW 2, 421a, CARRĪCĀRE). Dans la littérature, Molière s'en était servi quelques années plus tôt pour dépeindre la langue du personnage principal de sa pièce *George Dandin ou le mari confondu*, un riche paysan (1668, FEW 2, 424a, CARRĪCĀRE). Plusieurs dialectes occidentaux ont maintenu ce type lexical et parmi ceux-ci, les dialectes normands sont particulièrement nombreux (FEW 2, 421a, CARRĪCĀRE).
- 10 **anvertis** p. p. *avertir*, 3^e pers. plur. « enjoins, incités (à faire qch) »
 les religeus de lopital sons **anvertis** de se retirer *le le* pour le premier dotobre « les religieux de l'hôpital sont avertis de se retirer pour le premier d'octobre »
- 11 Ce type lexical était connu dans les dialectes vers la fin du 19^e siècle dans l'Eure à Pont-Audemer et à Louviers, d'après les relevés du FEW (24, 199b, ADVĒRTĒRE). L'attestation repérée sous la plume de Madame Gillet est la seule que nous détenions à ce jour en dehors des relevés dialectaux modernes ; elle représente un fait haut-normand très local, présent dès la fin du 18^e siècle à une vingtaine de kilomètres de Pont-Audemer.
- 12 **aritogra** n. m. « partisan de l'Ancien Régime »
 les **aritogra** son de jarrive la semene pase « les aristocrates sont déjà arrivés la semaine passée »
- 13 Ce mot savant n'est pas encore bien implanté dans les usages au temps de la Révolution, ce dont témoigne sa polymorphie attestée dans d'autres sources comparables à celle-ci

vers 1790 dans le pays de Caux (*ostrograte*, Bergeron-Maguire 2018 : 123) et à Lyon (*aritocra*, FEW 25, 230b, ARISTOKRATIA).

- 14 **aurmeure** n. f. « réduit servant à ranger des objets, *armoire* »
 je quase dans la petite **aurmeure** contre la semine de la sanbre ce que je dargan avec mes cujes et foursete « j'ai caché dans la petite armoire contre la cheminée de la chambre ce que j'ai d'argent avec mes cuillers et fourchettes »
- 15 Deux caractéristiques sont à signaler concernant cette forme : d'une part, la voyelle présente dans la première syllabe, *au*, et d'autre part, le maintien de [ɛ] dans la deuxième syllabe (*eure*³).
- 16 Le deuxième trait mentionné est le plus répandu : les dialectes galloromans sont nombreux à avoir maintenu le résultat [ɛ] issu de l'ancienne diphtongue <ei> dans ce type lexical (souvent graphié *armaire* dans les cacologies), là où le français a adopté une autre diphtongue représentée à l'écrit au moyen du digramme <oi> (FEW 25, 253b, ARMARIUM). Quant au premier trait, la voyelle présente dans la première syllabe s'explique par une dissimilation *-r/-r- > -l- /-r-* assez précoce pour que le *-l-* antéconsonantique se vocalise et forme, régulièrement en une telle position, une diphtongue avec la voyelle antécédente : *almere > aumere*⁴. Une telle forme est attestée dans la lexicographie jusqu'au 17^e siècle (*aumoire*, Monet 1636 cité dans FEW 25, 254a, ARMARIUM), après quoi elle se raréfie. Dans les dialectes, les parlers normands font figure d'exception, avec quelques rares autres dialectes galloromans, en ayant conservé cette caractéristique jusqu'à une époque récente, notamment dans les parlers insulaires (Guernesey [ɔ:mɔr] « petite armoire », FEW 25, 254a, ARMARIUM).
- 17 Il n'y a aucune trace à ce jour dans la documentation, néanmoins, d'une forme *aurmere* combinant les deux développements précédents, le maintien de [ɛ] dans la dernière syllabe et la présence de <r> en fin de première syllabe : il doit s'agir d'une forme hybride entre la forme dialectale et la forme du français, typique des corrections hasardeuses des peu-lettrés.
- 18 **clos** n. m. « portion de terre plantée de végétaux délimitée (par des murs, des haies ou des clôtures), attenant au domicile d'un particulier »
 la sansonne ma a porte ta letre a notre **clos** « la Sanson m'a apporté ta lettre à notre clos »
- 19 Les données dialectales modernes recueillies en Normandie permettent d'attester ce sens obtenu par spécialisation du sens général de « terrain cultivé clos » (FEW 2, 755b, CLAUSUS). L'attestation relevée dans le courrier examiné ici fait remonter au 18^e siècle cette innovation sémantique.
- 20 Sont attestés dans l'espace francophone d'autres sens régionaux en lien avec l'agriculture : au Québec, le mot a le sens de « pâturage » issu du contexte de l'élevage de bovins (Usito). Les régions viticoles de France – en particulier les régions du nord-est, en Bourgogne, en Champagne et en Alsace – connaissent le sens de « terre plantée de vignes ; domaine de production du vin » et *clos* y entre régulièrement dans la composition de noms propres⁵.
- 21 **cujes** n. m. (plur.) « ustensile de table formé d'un manche et d'une partie creuse permettant de manger des aliments liquides, *cuillères* »
 je quase dans la petite *aurmeure* contre la semine de la sanbre ce que je dargan avec mes **cujes** et foursete « j'ai caché dans la petite armoire contre la cheminée de la chambre ce que j'ai d'argent avec mes cuillers et fourchettes »

- 22 La graphie attestée sous la plume de Madame Gillet, avec <j>, rend probablement compte de l'ancienne prononciation détachant [y] de [j] (et sans [ɥ], comme c'est devenu le cas de nos jours⁶) avec yod (v. Martinon 1913, cité dans TLF).
- 23 Ensuite, nous commenterons le genre de ce substantif⁷. Les formes sans /r/ final de ce type lexical, comme c'est le cas dans l'attestation ci-dessus, sont de genre masculin (FEW 2, 827b, COCHLEAR). Le féminin de *cuiller* serait peut-être, d'après le TLF (suivant implicitement FEW 2, 829a, COCHLEAR), une réfection sur la forme féminine du latin médiéval COCHLEARIS, mais les attestations textuelles montrent que la fixation du genre féminin pour ce type lexical est en réalité très récente dans l'histoire du français. Le masculin était toujours en usage au siècle dernier, d'après Maurice Grammont (1958 : 94). La fixation du genre féminin en français moderne est à mettre en lien avec la restitution de /r/ final, régulièrement amuï dans ces conditions, créant une finale /ɛr/ associée au féminin, tel qu'envisagé par Martinon (1913 : 269)⁸.
- 24 Les parlers galloromans sont nombreux à avoir préservé le masculin : en Normandie, ce genre est unanime (FEW 2, 827b, COCHLEAR). Il est resté stable au moins jusqu'à la fin du 19^e siècle non loin de Honfleur, ayant été observé au Havre par l'abbé Maze à quelques kilomètres de là sur l'estuaire de la Seine (qui commente la prononciation « cuiller *cu-yé* 'cuillère' », Maze 1903 : 137).
- 25 **setambre** n. m. « neuvième mois de l'année, *septembre* »
de honfleur ce 14 **setambre setranbres** [sic] 1792 « de Honfleur ce 14 septembre 1792 »
- 26 Cette forme régionale sans [p], qui s'entend toujours occasionnellement en Wallonie, a perduré en France de façon ininterrompue dans les français régionaux du Nord et du Nord-Ouest jusqu'au 18^e siècle (Bergeron-Maguire 2018 : 84-89).
- 27 Les données dialectales modernes attestent cette forme sans [p] aux extrémités du domaine d'oïl, dans toute la Belgique romane, dans un point de l'Allier, dans presque tout le domaine d'oc ainsi qu'en francoprovençal (FEW 11, 480b, SĚPTĚMBER ; ALF 1220 'septembre').
- 28 **otobre** n. m. « dixième mois de l'année, *octobre* »
les religeus de l'opital sons anvertis de se retirer *le le* pour le premier **dotobre** « les religieux de l'hôpital sont avertis de se retirer pour le premier d'octobre »
- 29 Au début du 20^e siècle, les parlers traditionnels d'oïl présentent exclusivement des formes avec le groupe consonantique intérieur [kt] (tous nécessairement empruntés au français écrit, ce cluster étant savant) ; pour trouver la forme en [t], il faut aller en domaine occitan, où quelques localités la connaissent encore, ou bien en domaine francoprovençal d'Italie (ALF 931 'octobre').
- 30 Les attestations plus anciennes d'*otobre* demeurent rares hormis celles que l'on trouve dans les scriptas médiévales (FEW 7, 308, ŌCTŌBER) : la forme est signalée comme étant une « faute de provinciaux » dans le dictionnaire de Desgranges, une cacologie parisienne parue en 1821 (Gougenheim 1929 : 65) et on la lit occasionnellement dans la correspondance privée de George Sand (1849, Frantext)⁹.

4. Faits intéressant l'histoire du français écrit

- 31 Les faits rassemblés dans cette section sont des variantes graphiques qui ne coïncident pas avec une quelconque valeur phonique. Rarement attestés, voire jamais observés dans l'histoire du français écrit, ils font partie du système de la langue écrite de Madame Gillet.
- 32 <g> pour [z]
- 33 Le graphème <g> est employé, le plus souvent, dans cette lettre, là où le français écrit normé emploie le graphème <s> avec la valeur de [z].
- (1) je recus ta letre quil me fait un vre **pligir** « j'ai reçu ta lettre qui me fait un vrai plaisir »
- (2) il **ia**s des commissaire venus au jour dui pour faire preter serman a la garde nasio [nal supra] **soi diganst** mes je ganst peur que ce ne soit pour faire perquisition dans les meson « il y a des commissaires venus aujourd'hui pour faire prêter serment à la garde nationale soi-disant mes j'ai grand peur que ce ne soit pour faire perquisition dans les maisons »
- (3) lon ma dit quil anon fait autan a **lixgeux** « l'on m'a dit qu'ils en ont fait autant à Lisieux »
- (4) sis le marives quel **soge** tu les trou[ver]es la « s'il m'arrive quelque chose tu les trouverais là »
- (5) je te pris de dire bien des **soge** de ma par a Monsieur eber « je te prie de dire bien des choses de ma part à Monsieur Hébert »
- (6) Monsieur auber te dix bien des **soge** « Monsieur Aubert te dit bien des choses »
- (7) je te puis asurer que je me tro[uv]e dans un **pogision** bien triste « je te puis assurer que je me trouve dans une position bien triste »
- (8) je te pris cherbonnamÿ de te menager pour moy et pour ses anfan qui on **begon** de toy « je te prie cher bon ami de te ménager pour moi et pour ces enfants qui ont besoin de toi »
- 34 L'épistolière connaît aussi les deux valeurs qu'associe le français écrit normé au graphème en question : <g> est une notation de [ʒ] dans *Gillet, gene(s), religeus, argan(t), arganteri, ansarge et menager* ; et <g> représente [g] dans *garde (nasional) et aritogra*. La règle de correspondance phonie-graphie entre <s> et [z] ne lui est pas non plus complètement inconnue, puisqu'elle l'applique dans *perquisition* et *meson* dans l'exemple (2) ci-dessus.

5. Faits phonographiques

- 35 Contrairement à la section précédente, les phénomènes observés dans cette section rendent compte d'une réalisation phonique.

5.1 Hypercorrections

5.1.1 [s] pour [ʃ]

- 36 Le trait est une hypercorrection qui résulte d'une correspondance établie entre le trait phonétique traditionnel normand [ʃ] et le trait français correspondant [s] (Joret 1881 : 19). Le type lexical *semine* f. « cheminée », par exemple, a connu le développement suivant : norm. [k(ə)mine] > [ʃ(ə)mine] (forme française) > norm. et fr. rég. [s(ə)mine] (forme hyperfrancisée). Il s'agit d'un fait localisé qui touchait jadis la Haute-Normandie

et la Picardie occidentale (Bergeron-Maguire 2018 : 170). Les exemples dont on dispose dans la documentation se trouvent dans des textes de peu-lettrés du 17^e siècle localisables dans cet espace (Ernst 2019 : 510) et dans la littérature dialectale rouennaise à partir du 18^e siècle. Comme on le verra à la lecture des extraits (9) et (10), le phénomène concerne plusieurs types lexicaux et se trouve dans toutes les positions : initiale, intérieure appuyée et finale.

(9) je **quase** dans la petite aumeure contre la **semine** de la **sanbre** ce que je dargan avec mes cujes et **foursete** sis le marives quel **soge** tu les trou [*ver supra*] es la « j'ai caché dans la petite armoire contre la cheminée de la chambre ce que j'ai d'argent avec mes cuillers et mes fourchettes s'il m'arrivait quel[que] chose tu les trouverais là »

(10) jay été pour maquiter du souvenir que tu mas **ansarge** pour Madame heber eles encore au havre el doit passer ce coir « j'ai été pour m'acquitter du souvenir que tu m'as enchargé pour Madame Hébert elle est encore au Havre elle doit passer ce soir »

5.1.2 *Muta cum liquida* en fin de mot : hypercorrection

(11) fausgete quil lasure de sons **repestres** « Fosette [?] qui l'assure de son respect »

- 37 L'amuïssement en fin de mot d'une liquide postconsonantique est un phénomène bien connu qui se retrouve souvent dans les graphies des peu-lettrés (Bergeron-Maguire 2018 : 149 ; Ernst 2019 : 1592). Ici, c'est l'insécurité linguistique de la scriptrice qui provoque la restitution d'un /r/ postconsonantique où il n'y en avait pas initialement.

5.2 Amuïssement de [s] intérieur

- 38 Les deux attestations ci-dessous relevées chez Madame Gillet présentent une particularité phonétique, la chute du [s] intérieur, qui se perpétue dans certains créoles pour le type *ju(s)que* (Thibault 2008 : 95)¹⁰.

(12) fausgete quil lasure de sons **repestres** un ausi bien qua son cousin « Fosette [?] qui l'assure de son respect un aussi bien qu'à son cousin »

(13) a falus que je jaje **juque** a trois fois par jour pour ramaser les poire « (il) a fallu que j'aille jusqu'à trois fois par jour pour ramasser les poires »

6. Morphologie

6.1 Morphologie nominale

6.1.1 Neutralisation de l'article indéfini

- 39 L'article indéfini, au masculin comme au féminin, est toujours graphié *un*. La lettre contient trois occurrences au masculin et deux au féminin, que l'on a reportées ci-dessous. Le contexte (vocalique ou consonantique) du segment suivant n'affecte pas la stabilité de la forme.
- 40 Dans les deux langues de la scriptrice, le français et le normand, l'article indéfini est épïcène devant contexte vocalique. En Normandie, la forme du masculin devant voyelle (en liaison) est [œ̃n] et la forme du féminin est identique, [œ̃n] ; la forme du masculin devant consonne est [œ̃] (Jones 2015 : 40). De la même façon, le français présentait au 18^e siècle une neutralisation pour la forme du masculin devant un segment vocalique et pour le féminin : toutes les deux étaient des formes pourvues de voyelles nasales,

respectivement [œ̃n] ou [ɛ̃n] (Neumann-Holzschuh / Mitko 2018 : 56), selon les lieux. La distribution dans l'espace de l'une et l'autre des deux formes précédemment citées, ainsi que la dénasalisation de la forme prévocalique, est documentée dans le dictionnaire de Littré :

« se prononce u-n, si devant une voyelle ou une h muette [...] : u-n ami, u-n homme ; quelques-uns veulent qu'on prononce eu-n, cette prononciation est vicieuse ; d'autres demandent qu'on prononce un-n homme (en gardant le son nasal) pour distinguer le masculin du féminin ; cette raison n'est pas suffisante contre l'analogie de ces sortes de liaisons » (Littré, s.v. *un*).

- 41 Il est possible que le caractère épïcène des formes prévocaliques, présent à la fois en français à l'époque et en normand, puisse être à l'origine de cette graphie neutralisée. Signalons enfin la liaison notée dans l'exemple (15) *un notre* « un autre », où la consonne de liaison, même si elle apparaît à la fin du premier segment (*un*), est réaffirmée à l'initiale du segment suivant (*notre*)¹¹, une notation que l'on rencontre souvent dans des courriers rédigés par des peu-lettrés (Bergeron-Maguire 2021 : 85).

- 42 Ex. au masculin :

(14) je recus ta letre quil me fait **un** vre pligir « j'ai reçu ta lettre qui me fait un vrai plaisir »
 (15) deux pretre ansiens sons mor **un** notre qui été sur le bor du paquebo « deux prêtres anciens sont morts un autre qui était sur le bord du paquebot »
 (16) fausgete quil lasure de sons repestres **un** ausi bien qua son cousin « Fosette [?] qui l'assure de son respect un aussi bien qu'à son cousin »

- 43 Ex. au féminin :

(17) un notre qui été sur le bor du paquebo **un** lamme la anleve « un autre qui était sur le bord du paquebot une lame l'a enlevé »
 (18) je te puis asurer que je me tro[uve] dans **un** pogision bien triste « je te puis assurer que je me trouve dans une position bien triste »

6.1.2 Article défini *la* + nom propre féminisé

- 44 La scriptrice emploie à deux reprises l'article défini *la* devant un nom propre féminisé : *la Sansonne* < *Sanson*, le nom de son mari. Le phénomène est suffisamment fréquent et bien implanté vers la fin du 19^e siècle non loin de Honfleur, au Havre, pour que l'abbé Maze prenne la peine de le signaler (Maze 1903 : 97).

(19) el te fait mil compliman la **sansonne** ausi « elle te fait mille compliments la Sanson aussi »
 (20) la **sansonne** ma a porte ta letre a notre clos « la Sanson m'a apporté ta lettre à notre clos »

- 45 Le phénomène est aussi connu populairement au Québec, où il est de nos jours vieilli. En voici un exemple du 19^e siècle tiré d'un conte folklorique contenu dans le recueil *Forestiers et voyageurs* (1863), de Joseph-Charles Taché :

« Toi, Baptiste, tu seras compère et tu peux choisir Madeleine pour ta commère. Allons, vous autres les femmes préparez le petit pour le compérage. Les jeunesses, allez atteler, vous prendrez *la Bégonne*. » (1863, FTLFQ)

6.2 Morphologie pronominale

6.2.1 *qu'* ou *s' + il*, pron. 3^e pers. masc. (sg. ou pl.) : redécoupage morphémique

- 46 Le pronom de la 3^e personne du singulier au masculin fait l'objet de plusieurs redécoupages dans la correspondance examinée, lorsqu'il est adjoit à une conjonction (*qu'*, *s'*) ou un pronom relatif (*qu'*). Il ne se trouve qu'une fois sans le [l] final attendu, ce qui est remarquable dans une documentation de cette nature : les textes de peu-lettrés en contiennent habituellement plusieurs exemples (Frenette / Martineau 2018 : 30 ; Bergeron-Maguire 2019 ; Ernst 2019 : 16).
- 47 Dans une subordonnée, on trouve souvent l'hypercorrection *quil* là où l'on attendrait *qui*, ce qui est aussi fréquent dans les documents rédigés par des peu-lettrés de cette époque. Ce phénomène d'hypercorrection est un indice indirect de l'existence de la prononciation populaire avec chute de [l] final (Ernst 2019 : 664 ; v. aussi dans ce numéro Dal Bo, 3.2).
- (21) je recus ta letre **quil** me fait un vre pligir « j'ai reçu ta lettre qui me fait un vrai plaisir »
 (22) tu me ~~me prix~~ demande des nouvelle ~~de te~~ paquebo **quil** a partis a nante « tu me demandes des nouvelles (du) paquebot qui a parti à Nantes »
 (23) voilla ce **quil** me genne la forse ne vien bien douseman « voilà ce qui me gêne la force ne vient (que) bien doucement »
 (24) il estes asse gene les povr[*e supra*] anfan du tant **quil** ses pase « ils étaient assez gênés les pauvres enfants du temps qui s'est passé »
- 48 En (24), l'origine du rapprochement s'explique en lien avec la tournure personnelle (*le temps qui est passé*), confondue avec une tournure impersonnelle (*il s'est passé du temps*), provoqué par l'emploi pronominal du verbe (*se passer*) habituellement réservé aux constructions impersonnelles (*il se passe des choses* ; v. GGF, 1, 231).
- 49 Contrastant avec les exemples précédents, on relève également à deux reprises la forme attendue *qui*.
- (25) deux prete ansiens sons mor un notre **qui** été sur le bor du paquebo un lamme la anleve « deux prêtres anciens sont morts un autre qui était sur le bord du paquebot une lame l'a enlevé »
 (26) je te pris cherbonnamÿ de te menager pour moy et pour ses anfan **qui** on begon de toy « je te prie cher bon ami de te ménager pour moi et pour ces enfants qui ont besoin de toi »
- 50 On observe enfin la forme *quil* avec proclitique objet élide *l'*, où il est fort probable que nous ayons affaire à la prononciation d'une géminée [ll], trait du français parlé documenté au 17^e siècle considéré comme populaire au siècle suivant (Morin 2019 : 73). Le phénomène, qui consiste précisément en un redécoupage morphémique de la suite *qui + l'* (pronom sujet + proclitique objet élide) en *qu'il + l'*, est encore courant de nos jours au Québec (Reinke / Ostiguy 2016 : 64).
- (27) fausgete **quil** lasure de sons repestres « Fosette [?] qui l'assure de son respect »
- 51 Dans une complétive, on ne relève aucun exemple d'hypercorrection contrairement aux exemples impliquant des subordonnées relatives. Madame Gillet applique avec régularité la forme attendue à deux reprises :
- (28) tous nos prestre son partis les plus ansijen aussi il veule tout partir il dix **quil** fos **quil** obje a la loi « tous nos prêtres sont partis les plus anciens aussi ils veulent tous partir ils disent qu'il faut qu'ils obéissent à la loi »

(29) lon ma dit **qu'il** anon fait autan a lixgeux « l'on m'a dit qu'ils en ont fait autant à Lisieux »

- 52 Dans un seul exemple, on lit la forme *qui* là où le français écrit normé adopterait *qu'il*, unique témoignage dans ce courrier de l'amuïssement de [i] final¹².

(30) du van **qui** a fait a falus que je jaje juque a trois fois par jour pour ramaser les poire « du vent qu'il a fait (il) a fallu que j'aille jusqu'à trois fois par jour pour ramasser les poires »

- 53 Les trois derniers exemples qui nous sont donnés à lire dans cette correspondance représentent des tournures impersonnelles : l'exemple (31) contient la forme attendue *qu'il*, tandis que pour les deux autres, on constate un rapprochement entre la suite *qu'il* et le présentatif *qu'il y* et un redécoupage de *s'il* en *si + l(e)*. On peut penser qu'en (33), c'est un hypercorrectisme qui provoque ce redécoupage, puisque la forme orale devait être « [si] m'arrivait quelque chose ».

(31) voÿanns le tans **qu'il** a fait de puis tont depar « voyant le temps qu'il a fait depuis ton départ »

(32) tout ce que je te dis je le antandu dire il ce peut **qu'il** ail du fait « tout ce que je te dis je l'ai entendu dire il se peut qu'il y ait du fait »

(33) **sis le** marives quel soge tu les trou[ver]es la « s'il m'arrivait quelque chose tu les trouverais là »

6.2.2 Pronom personnel sujet de la 3^e pers. masc. pluriel : *il*

- 54 Historiquement, la 3^e pers. masc. avait une forme unique de pronom sujet pour le singulier et le pluriel, *il*. Sous la plume de Madame Gillet, cette invariabilité persiste : le pronom est systématiquement graphié *il*¹³.

(34) tous nos prestre son partis les plus ansijen aussi **il** veule tout partir « tous nos prêtres sont partis les plus anciens aussi ils veulent tous partir »

(35) les plus ansijen aussi il veule tout partir **il** dix quil fos **qu'il** obje a la loi « les plus anciens aussi ils veulent tous partir ils disent qu'il faut qu'ils obéissent à la loi »

(36) lon ma dit **qu'il** anon fait autan a lixgeux « l'on m'a dit qu'ils en ont fait autant à Lisieux »

(37) **il** estes asse gene les povr[e] anfan « ils étaient assez gênés les pauvres enfants »

- 55 Ce témoignage, et celui de plusieurs autres textes qui ont fait l'objet de dépouillements récents, indique que la forme invariable a perduré en français jusqu'au début du siècle dernier (Bergeron-Maguire 2019 ; Ernst 2019 : XXVIII, 991 ; Thibault 2020 : 407), même si elle ne faisait plus partie du registre soigné dès le 16^e siècle comme le souligne la GGHF :

« Il sujet pluriel reste dominant chez des auteurs archaïsants jusqu'au 15^e s. (Froissart, Martial d'Auvergne). [...] La forme *ils* progresse fortement au 16^e s. [...] Aux 16^e et 17^e s. plusieurs grammairiens signalent la prononciation *iz* devant voyelle, prononciation qui perdure en FMod. » (GGHF, 682)

6.2.3 Double marquage du sujet

- 56 En français oral, ce phénomène est désormais courant depuis près d'un siècle (Bauche 1929 : 154 ; Thibault 2020 : 422). À l'écrit, les exemples authentiques se font toutefois rares, en particulier à des époques antérieures¹⁴. Chez notre scriptrice, le phénomène franchit la barrière médiale ; on retrouve en outre cet emploi dans une dislocation à droite (39).

- 57 (38) toutes jour lon voit des pres sanalle tous nos prestre son partis les plus ansijen aussi **il** veule tout partir « tous les jours l'on voit des prêtres s'en aller, tous nos prêtres sont partis, les plus anciens aussi ils veulent tous partir »
- 58 (39) **il** estes asse gene les povr[e] anfandu tant quil ses pase « ils étaient assez gênés les pauvres enfants du temps qu'il s'est passé »

6.2.4 Omission du pronom sujet

- 59 L'ellipse du pronom sujet est fréquente dans l'histoire du français lorsqu'il s'agit d'expressions impersonnelles avec le sujet *il* non référentiel (Neumann-Holzschuh / Mitko 2018 : 236 ; GGF, 1, 100). Son omission est facilitée par le fait qu'il n'est pas interprété comme un argument (GGF 1, 186). Ici, on observe en outre la grammaticalisation (fonction pragmatique) de *falloir que* comme marque modale exprimant la nécessité¹⁵.

(40) du van qui a fait **a falus** que je jaje juque a trois fois par jour pour ramaser les poire « du vent qu'il a fait (il) a fallu que j'aille jusqu'à trois fois par jour pour ramasser les poires »

- 60 Malgré la généralisation de l'emploi du pronom sujet à partir du 17^e siècle, les tours impersonnels sans pronom se rencontrent encore fréquemment de nos jours en français parlé dans tout l'espace francophone (Martineau / Remysen / Thibault 2022 : 233 ; Neumann-Holzschuh / Mitko 2018 : 236 ; Gougenheim 1974 : 68 ; Spillebout 1985 : 143).

6.2.5 *Tou(s), tout*, pronom se référant aux êtres animés (masc. pl.)

- 61 Lorsqu'elle renvoie à des êtres animés, c'est la forme *tout* qui apparaît dans la lettre examinée pour le masculin pluriel. C'est celle-ci qui est toujours employée de nos jours à Terre-Neuve (Brasseur 2001, s.v. *tout*) ainsi qu'en Louisiane francophone (Neumann-Holzschuh / Mitko 2018 : 148). Les règles d'accord concernant ce pronom sont depuis longtemps variantes dans l'espace francophone (Neumann-Holzschuh / Mitko 2018 : 152).

(41) tous nos prestre son partis les plus ansijen aussi **il** veule **tout** partir « tous nos prêtres sont partis les plus anciens aussi ils veulent tous partir »

6.3 Morphologie verbale

6.3.1 Auxiliaires des temps composés

- 62 Les temps composés sont formés presque systématiquement avec l'auxiliaire *avoir* dans la source examinée, qu'il s'agisse de verbes transitifs, intransitifs ou pronominaux. Le phénomène de généralisation de l'auxiliaire *avoir* est un fait bien connu dans l'histoire du français, amorcé depuis le 16^e siècle (Rideout 2011). Ce n'est qu'à partir du 18^e siècle qu'une pression normative s'accroît pour que les verbes intransitifs et pronominaux se construisent désormais systématiquement avec l'auxiliaire *être*. Ce changement n'a toutefois jamais réussi à s'imposer définitivement dans l'ensemble de la population francophone de jadis et d'aujourd'hui (Neumann-Holzschuh / Mitko 2018 : 279 ; Chauveau 2011 : 72 ; Thibault 2020 : 412).

- 63 La graphie de l'auxiliaire *avoir*, à la première personne du singulier ou après le pronom objet élidé *l'*, est <e> : *je* « j'ai », *le* « l'ai » chez Madame Gillet. En voici une sélection de deux exemples illustrant l'un et l'autre des auxiliaires :

(42) tu me ~~me~~ ~~prix~~ demande des nouvelle ~~de te~~ paquebo quil **a partis** a nante « tu me demandes des nouvelles (du) paquebot qui a parti à Nantes »

(43) il estes asse gene les povr[e supra] anfan du tant quil **ses pase** « ils étaient assez gênés les pauvres enfants du temps qui s'est passé »

6.3.2 Le subjonctif présent : intermittence

- 64 Chez Madame Gillet, les deux exemples relevés – l'un témoignant de la présence de ce tiroir verbal et l'autre, de son absence – touchent des subordonnées dont la principale est à l'indicatif présent. Le subjonctif est substitué dans l'exemple (44) par l'indicatif présent (c'est donc la distinction modale qui disparaît), un cas de figure abondamment attesté dans une source semblable à celle-ci en Bretagne romane au 20^e siècle (Thibault 2020 : 429). La graphie adoptée est du même ordre que le mot *ancien*, graphié *ansijen* (41) : l'épistolière emploie ici <j> pour [j].

(44) il dix quil fos quil **objje** a la loi « ils disent qu'il faut qu'ils obéissent à la loi »

(45) tout ce que je te dis je le antandu dire il ce peut quil **ail** du fait « tout ce que je te dis je l'ai entendu dire il se peut qu'il y ait du fait »

- 65 Dans l'exemple (45), il s'agit probablement d'une forme avec [j] final, « typique du subjonctif populaire » (Neumann-Holzschuh / Mitko 2018 : 312), correspondant à un usage remontant au moins au début du 20^e siècle (Frei 1929 : 168, d'après Stäbler 1995 : 79)¹⁶. En Normandie, il a été remarqué encore plus tôt (Maze 1903 : 68). À l'heure actuelle, cette forme est toujours courante dans l'espace francophone nord-américain au Québec, en Acadie et en Louisiane (Neumann-Holzschuh / Mitko 2018 : 312 ; GGF 1, 1315-16), ce qui suppose qu'il s'agit d'un héritage ancien.

7. Syntaxe

7.1 Syntaxe du syntagme verbal

Périphrase aspectuelle d'inchoativité : *être pour* + infinitif

- 66 La périphrase construite avec *être* et la préposition *pour* est à cheval entre l'expression de la modalité et celle de la temporalité. Voici l'exemple relevé dans la lettre examinée :

(46) **jay été pour maquiter** du souvenir que tu mas ansarge pour Madame heber eles ancore au havre el doit paser ce coir « j'ai été pour m'acquitter du souvenir que tu m'as enchargée pour Madame Hébert elle est encore au Havre elle doit passer ce soir »

- 67 La préposition *pour* dénote l'intention d'atteindre un but, également exprimée au moyen du verbe de mouvement *aller* (conjugué ici avec la tournure populaire *j'ai été* plutôt que *je suis allé*). Ici, le tour présente une valeur modale exprimant la volonté de poser une action, volonté qui ne se traduit pas dans les faits.
- 68 Attestée dans l'histoire du français depuis le 15^e siècle, la périphrase gagne en importance au 16^e siècle pour saisir le stade imminentiel (« être sur le point de ») ou exprimer un futur proche (« aller faire ») ; à côté de la valeur aspecto-temporelle, il existe déjà une valeur modale (« être destiné à », « être de nature à », Grevisse / Goosse 2008 : §821). À l'époque classique, la périphrase est décrite comme « basse » et «

archaïque » par les grammairiens et tombe par la suite en désuétude (Fournier 1998, §372). En France, la périphrase *être pour* subsiste régionalement avec la valeur d'un futur proche en Franche-Comté, dans l'Ouest, en Picardie et dans le Midi (Neumann-Holzschuh / Mitko 2018 : 438, avec bilan bibliographique et perspective diachronique ; v. aussi Thibault 2008 : 145 pour la postérité du tour en français régional antillais et en créole).

7.2 Syntaxe phrastique

Subordonnant : *que* pour *dont*

- 69 La valeur de relatif universel de *que* est bien documentée ; elle est déjà observée à la place de *dont* et où au début du 20^e siècle dans le parler populaire parisien par Bauche (1929 : 243). Le contexte dans lequel on le retrouve chez notre épistolière montre la substitution de *dont* par *que* :

(47) jay été pour maquiter du souvenir **que** tu mas ansarge pour Madame heber eles
 ancore au havre el doit passer ce coir « j'ai été pour m'acquitter du souvenir dont tu
 m'as enchargée pour Madame Hébert elle est encore au Havre elle doit passer ce
 soir »

- 70 Rézeau (2018, 694) indique qu'il s'agit d'une tendance qui n'est pas restreinte au plan diatopique, tout en admettant qu'elle ne s'observe pas avec la même fréquence partout : « Si cette tendance est populaire, on voit qu'elle se manifeste, au début du 20^e siècle, particulièrement dans la partie méridionale de la France. » Le trait est aussi bien représenté en Normandie à la fin du 19^e siècle (Maze 1903 : 98), ainsi que de nos jours dans les français d'Amérique (Neumann-Holzschuh / Mitko 2018 : 541-543). Il s'entend occasionnellement en France métropolitaine, où il est toutefois fortement stigmatisé (Gadet 1991 : 71 ; v. aussi dans ce numéro l'article de B. Dal Bo).

8. Conclusion

- 71 Le dépouillement d'une lettre rédigée par une femme d'origine rurale à la fin du 18^e siècle nous a permis de mettre en relief le fonctionnement d'une langue à une échelle réduite, telle qu'elle s'actualise dans l'usage d'un seul individu. Il s'agit certes d'un champ d'observation réduit, mais il permet de se rendre compte de la superposition de certaines variantes : par exemple, la présence et l'absence du subjonctif, l'alternance concernant le pronom *il* selon les contextes, etc.
- 72 Un autre avantage de l'approche illustrée ici est qu'elle permet d'évaluer le système de la langue écrite, interprétable à un niveau idiolectal pour les productions de peu-lettrés de cette époque. Il a été souligné à plus d'une reprise que les habitudes graphiques des peu-lettrés présentaient une tension entre une graphie « phonétique » divergente et une graphie canonique conventionnelle. La lettre examinée nous a permis de montrer que pour certaines graphies, il faut supposer qu'elles ne correspondent ni à une possible prononciation ni à une norme apprise : les peu-lettrés pouvaient s'inventer spontanément un système en l'absence de conventions acquises. Madame Gillet applique celui qu'elle s'est forgée de façon remarquablement cohérente, à une ou deux exceptions près (5.1). Cette cohérence n'est observable qu'à une échelle individuelle.

- 73 Enfin, le relevé systématique de faits marqués d'un point de vue différentiel par rapport au français écrit normé permet d'évaluer la proportion des différents phénomènes examinés (régionaux ou non, morphologiques, syntaxiques, etc.) dans la langue écrite d'une peu-lettrée d'origine rurale du 18^e siècle.

9. Annexe

- 74 Les conventions adoptées pour la présente édition de la lettre de Madame Gillet sont les suivantes :

le retour à la ligne correspond à une nouvelle ligne de la lettre ;
 lorsque le texte figure en marge, à l'interligne ou en surcharge, nous l'indiquons entre crochets ;
 la distinction entre majuscules et minuscules a été préservée ;
 aucune ponctuation n'a été ajoutée ;
 les cas d'amalgames / de séparations graphiques, d'absence d'apostrophe, n'ont pas été modifiés et apparaissent dans l'édition tels que dans l'original ;
 les passages raturés figurent comme suit : *aurmeure* ;
 Madame Gillet distingue <u> et <v>, <i> et <j> ;
 aucun accent n'a été ajouté ;
 l'original ne comporte aucune abréviation ;
 les passages dont l'interprétation est incertaine sont signalés par l'italique ;
 tous nos ajouts figurent entre crochets.

- 75 [recto, page 1]

- 76 [adresse sur l'enveloppe]

Monssieur
 Monssieur gillet sur le
 le navire vi[ctoire] commande
 par Monssier heber de pregan
 a cherbourg a cherbourg

- 77 [recto, page 2]

de honfleur ce 14 setembre setranbres [sic] 1792
 Moncher bonnamy
 je recus ta letre quil me fait un vre
 pligir voyanns le tans quil a fait de
 puis tont depar je été genes je te
 le puis asurer tu me ~~me~~ ~~prix~~ demande
 des nouvelle ~~de te~~ paquebo quil a partis a
 nante tois est de relase auhavre deux
 pretre ansiens sons mor un notre
 qui été sur le bor du paquebo un lamme
 la anleve toutes jour lon voit des pres
 sanalle tous nos prestre son partis les
 plus ansijen aussi il veule tout partir
 il dix quil fos quil obje a la loi
 les religeus de lopital sons anvertis de
 se retirer ~~le te~~ pour le premier dotobre
 ta tante gille[t] retire sa seur dans
 son jardin voi quesque tout cela je
 te puis asurer que tout sella megene
 il iaïs des commissaire venus au jour dui
 pour faire preter serman a la garde nasio [nal ajout supralinéaire]

78 [verso, page 2]

soi diganst mes je ganst peur que ce ne soit
 pour faire perquisition dans les meson
 pour trouver de largant out de larganter [i ajout supralinéaire]
 pour faire de la petite moignes lon ma
 dit quil anon fait autan a lixgeux je pre [venus ajout supralinéaire]
 a sella je quase dans la petite aurseme[17]
 contre la semine de la sanbre ce que
 je dargan avec mes cujes et foursete
 sis le marives quel soge tu les trou [ver ajout supralinéaire]
 es la je te puis asurer que je me tro[uve, trou]
 dans un pogision bien triste lon ne q[trou]
 [faire, en marge] que les aritogra son de jarrive la semene
 pase tout ce que je te dis je le antandu
 dire il ce peut quil ail du fait je fini
 cher bonnami avec tout lamitie
 possible ta fide epous pour la
 vis famme gillet
 jay été pour maquiter du souvenir
 que tu mas ansarge pour Madame
 heber eles ancote au havre el doit passer
 ce coir je te pris de dire bien des soge de
 ma par a Monsieur eber te [et ?] que je lui
 soite bien de la sante

79 [verso, page 3]

fausgete quil lasure de sons repestres
 un ausi bien qua son cousin^[18] je suis ases
 contante delle el te fait mil conpliman
 la sansonne aussi il estes asse gene les povr[e ajout supralinéaire]
 anfandu tant quil ses pase la sansonne ma a
 porte ta letre a notre clos du van qui a fait
 a falus que je jaje juque a trois fois par jour
 pour ramaser les poire je conte les abatre
 lundi Monsieur larche ma fait offre de
 me les abatre tout tes amÿ été paran te
 sallus Mademoiselle bristo[l ?] te salus sanson
 ta sallus elle ne toublis pas je te puis
 asurer que le pras¹⁹ me fait bien voilla
 ce quil me genne la forse ne vien bien
 douseman je te pris cherbonnamÿ de
 te menager pour moy et pour ses anfan
 qui on begon de toy Monsieur
 auber te dix bien des soge

BIBLIOGRAPHIE

ALF = Gilliéron, Jules / Edmont, Edmond, 1902-1920. *Atlas linguistique de la France*, Paris, H. Champion, 10 vol.

- Bauche, Henri, 1929. *Le langage populaire : grammaire, syntaxe et dictionnaire du français tel qu'on le parle dans le peuple de Paris avec tous les termes d'argot usuel*, Paris, Payot.
- Bergeron-Maguire, Myriam, 2018. *Le français en Haute-Normandie aux 17^e et 18^e siècles. Le témoignage des textes privés et documentaires*, Strasbourg, Éditions de Linguistique et de Philologie.
- Bergeron-Maguire, Myriam, 2019. « Du Poitou en Louisiane : édition et notes à partir de la correspondance d'une peu lettrée (1802-1803) », *Géolinguistique*, <<http://journals.openedition.org/geolinguistique/1530>>.
- Bergeron-Maguire, Myriam, 2021. « '[D]es navir qui ne vienderons poien ta la pointe' : quelques témoignages remarquables pour l'histoire de la liaison en français », *Revue de linguistique romane* 85, 75-99.
- Brasseur, Patrice, 2001. *Dictionnaire des régionalismes du français à Terre-Neuve*, Tübingen, Niemeyer.
- Chauveau, Jean-Paul, 2011. « Le français d'un rural manceau d'Ancien Régime », in: Manzano, Francis (ed.), *Mémoires du terrain. Enquêtes, matériaux, traitement des données. Actes du colloque tenu à l'Université Jean Moulin de Lyon 12 et 13 mars 2009*, Lyon, Publications du Centre d'Études Linguistiques, 67-95.
- DEAF = Baldinger, Kurt (dir.), 1974-1989. / Möhren, Frankwalt (dir.), 2001-2007. / Thomas Städtler (dir.), 2007-. *Dictionnaire étymologique de l'ancien français*, Québec, Presses de l'Université Laval / Tübingen, Niemeyer / Paris, Klincksieck.
- Ernst, Gerhard, 2019. *Textes français privés des XVII^e et XVIII^e siècles*, Berlin, De Gruyter, coll. « Beihefte zur Zeitschrift für romanische Philologie ».
- FEW = Wartburg, Walther (von), 1922-2002. *Französisches etymologisches Wörterbuch. Eine Darstellung des galloromanischen Sprachschatzes*, Bonn, Klopp (1929); Leipzig, Teubner (1934, 1940) ; Bâle, Helbing & Lichtenhahn (1946-1952) / Zbinden (1955-2002).
- Fournier, Nathalie, 1998. *La grammaire du français classique*, Paris, Belin.
- Frei, Henri, 1929. *La grammaire des fautes*, Paris, P. Geuthner.
- Frenette, Yves / Martineau, France, 2018. *Les voyages de Charles Morin, charpentier canadien-français*, Québec, Presses de l'Université Laval.
- FTLFQ = Fichier lexical informatisé du Trésor de la Langue Française au Québec (TLFQ), Université Laval. <www.tlfq.ulaval.ca/fichier/>.
- Gadet, Françoise, 1991. « Simple, le français populaire ? », *Linx*, 25, 63-78.
- GGF = Abeillé, Anne / Godard, Danièle, en collab. avec Delaveau, Annie et Gautier, Antoine, 2021. *La grande grammaire du français*, Arles, Actes Sud, 2 tomes.
- GGHF = Marchello-Nizia, Christiane / Combettes, Bernard / Prévost, Sophie / Scheer, Tobias (éds.), *Grande grammaire historique du français*, Berlin / Boston, De Gruyter, 2 vol.
- Gougenheim, Georges, 1929. *La langue populaire dans le premier quart du XIX^e siècle d'après Le Petit Dictionnaire du Peuple de J. C. L. P. Desgranges (1821)*, Paris, Les Belles Lettres.
- Gougenheim, Georges, 1974. *Grammaire de la langue française du seizième siècle*, Paris, Picard.
- GPFC = Société du Parler français au Canada, 1930. *Glossaire du parler français au Canada*, Québec, L'Action sociale.
- Grammont, Maurice, 1958. *Traité pratique de prononciation française*, Paris, Delagrave.

- Grevisse, Maurice / Goosse, André, 2008. *Le Bon Usage. Grammaire française*, Bruxelles et al., De Boeck et al.
- Hazaël-Massieux, Marie-Christine, 2008. *Textes anciens en créole français de la Caraïbe : histoire et analyse*, Paris, Publibook.
- Jones, Mari, 2015. *Variation and change in mainland and insular Norman: a study of superstrate influence*, Leiden, Brill.
- Joret, Charles, 1881. *Essai sur le patois normand du Bessin*, Paris, F. Vieweg.
- Martineau, France / Remysen, Wim / Thibault, André, 2022. *Le français au Québec et en Amérique du Nord*, Paris, Ophrys.
- Martinon, Philippe, 1913. *Comment on prononce le français : traité complet de prononciation pratique avec les noms propres et les mots étrangers*, Paris, Larousse.
- Maze, Camille, 1903. *Étude sur le langage de la banlieue du Havre*, Le Havre, Société havraise d'études diverses.
- Morin, Yves Charles, 2019. « L'augment clitique *le* dans le français du Poitou à la fin du XVI^e et au début du XVII^e siècle : un effet de substrat ? », *Langages*, 215, 73-88.
- Neumann-Holzschuh, Ingrid / Mitko, Julia, 2018. *Grammaire comparée des français d'Acadie et de Louisiane : avec un aperçu sur Terre-Neuve*, Berlin, De Gruyter.
- Reinke, Kristin / Ostiguy, Luc, 2016. *Le français québécois d'aujourd'hui*, Berlin / Boston, De Gruyter.
- Rézeau, Pierre, 2018. *Les mots des Poilus*, Strasbourg, Éditions de Linguistique et de Philologie.
- Rideout, Douglas L., 2011. « Auxiliary Selection in 16th Century French: Imposing Norms in the Face of Language Change », dans : Johanson, Sara / Hazenberg, Evan / Power, Suzanne (éds.), *Memorial Occasional Papers in Linguistics*, vol. 2 : *Proceedings of the 33rd Atlantic Provinces Linguistics Association*, Memorial University of Newfoundland, 2011, <http://www.mun.ca/linguistics/MLWPL/> [consulté le 11/01/2022].
- Sowada, Lena, 2021. *Schreiben im Ersten Weltkrieg. Französische Briefe und Tagebücher wenig geübter Schreiber aus der deutsch-französischen Grenzregion*, Berlin / Boston, de Gruyter.
- Spillebout, Gabriel, 1985. *Grammaire de la langue française du 17^e siècle*, Paris, Picard.
- Stäbler, Cynthia, 1995. *Entwicklung mündlicher romanischer Syntax. Das français cadien in Louisiana*, Tübingen, Narr.
- TLF = Imbs, Paul / Quemada, Bernard (dir.), 1971-1994. *Trésor de la langue française. Dictionnaire de la langue du XIX^e et du XX^e siècle (1789-1960)*, Paris, CNRS/Gallimard, 16 vol.
- Thibault, André, 2008. « Français des Antilles et français d'Amérique : les diatopismes de Joseph Zobel, auteur martiniquais », *Revue de linguistique romane*, 72, 115-156.
- Thibault, André, 2020. « Analyse linguistique des traits phonographiques et morphosyntaxiques de la correspondance d'une femme de soldat en Bretagne romane (1915-1917) », dans Hélène Carles et Martin-D. Glessgen (éd.), *Les écrits des Poilus : Miroir du français au début du XX^e siècle*, Strasbourg, Éditions de Linguistique et de Philologie, 389-438.
- Usito = Cajolet-Laganière, Hélène / Martel, Pierre / Masson, Chantal-Édith / Mercier, Louis, *Usito : Dictionnaire de la langue française - Le français vu du Québec*, Université de Sherbrooke : <https://usito.usherbrooke.ca/> [dernière consultation le 11/10/2022].

NOTES

1. Nous remercions Jean-Paul Chauveau, André Thibault ainsi que les évaluateurs anonymes de nous avoir transmis leurs observations avisées sur ce texte, dont la présente version tient compte.
2. L'ensemble fait partie d'un fonds plus vaste connu sous le nom de « Prize Papers », en cours de catalogage. Pour plus de détails : www.prizepapers.de (dernière consultation le 12/01/22). La documentation de ce navire est rangée sous la cote HCA 30/390.
3. Voir les notes de l'édition critique en annexe pour des détails sur cette notation.
4. La vocalisation de /l/ est bien attestée en ancien français, par ex. dans des documents du 13^e s. en anglo-normand et en Lorraine : cf. par ex. *aume(s)* ; v. en outre la liste des formes établie dans l'article *ame*¹ du DEAF.
5. En Bourgogne, on trouve le célèbre *Clos-de-Vougeot* ainsi que le *Clos des Mouches* ; en Champagne, on citera le prestigieux *Clos du Mesnil* (Mesnil-sur-Oger), le *Clos La Chapelle* ; en Alsace, on relève un *Clos du Val d'Eléon*, etc. Quelques exemples se trouvent aussi en Suisse romande. Les dictionnaires usuels ne signalent pas l'implantation régionale de ce sens nord-oriental et se contentent de dire qu'il concerne les régions viticoles.
6. En Amérique du Nord, cette prononciation se maintient bien dans les trois variétés : laurentienne, acadienne et louisianaise (v. par ex. *tuyère* – avec en outre palatalisation de [k] devant [y] – dans GPFC, s.v. *cuillère*).
7. Il faut toutefois mentionner que le co-texte dans la lettre ne permet pas de déterminer le genre avec certitude.
8. La coexistence des deux graphies *cuiller* et *cuillère* (Grand Robert 2022, s.v. *cuiller*) est un sédiment de cette concurrence.
9. On en relève en tout trois attestations dans trois lettres écrites en l'espace de cinq jours vers fin octobre, toutes envoyées depuis Nohant dans l'Indre, où l'écrivaine a passé son enfance. Il s'agit donc d'un régionalisme sous sa plume.
10. En créole haïtien, où il s'agit d'un héritage (et non pas d'un développement autochtone postérieur), il est attesté dès 1793 (*jouque*, Hazaël-Massieux 2008 : 193).
11. L'attraction du paronyme *notre* (ou *nôtre*) a peut-être aussi influencé la graphie adoptée.
12. On peut d'ailleurs se demander s'il s'agit d'un amuïssement réel ou simplement d'une pure confusion graphique.
13. Cette graphie «il» correspond bien évidemment à [i] (ou à [j] devant voyelle), et surtout pas à [il].
14. Sont exclus les textes caricaturant le français parlé. Pour des exemples de double marquage du sujet en contexte de dislocation sous la plume de peu-lettrés écrivant durant la Première Guerre mondiale, voir Sowada (2021 : 405).
15. L'omission d'*il* avec des formes conjuguées du verbe *falloir* exprimant une nécessité se rencontre aussi au début du siècle dernier dans des lettres de peu-lettrés (Sowada 2021 : 364).
16. Le yod du subjonctif présent est ici rendu avec le digramme «il», mais il se trouve aussi graphié avec «j» pour le verbe *aller* dans la correspondance examinée, en (40) « a falus que je **jaje** juque a trois fois par jour pour ramaser les poire » = que j'aille.
17. Le graphème «u» est barré dans le document original : il s'agit donc du type *aurmere* n. f. « réduit, armoire ».
18. Il faut probablement comprendre : *un aussi bien à son cousin* (sans *qu*) : « un respect est aussi adressé aussi à son cousin ».
19. Il s'agit probablement du lexème *bras*. Ce type de « désonorisation graphique » se rencontre régulièrement dans les textes de peu-lettrés de cette époque, peu importe la région d'origine du scripteur (Ernst 2019 : 1621).

RÉSUMÉS

Les lettres adressées entre proches rédigées par des peu-lettrés se font rares au 18^e siècle, le courrier disparaissant le plus souvent durant les aléas de l'histoire. Plus exceptionnelles encore sont les lettres rédigées par des femmes. Signée « ta fide epous pour la vis famme Gillet », la lettre analysée dans cet article été envoyée par une femme originaire de Honfleur à son époux se trouvant en mer, en route vers Saint-Domingue (Haïti). Elle contient plusieurs caractéristiques rarement attestées à l'écrit, qui relèvent des domaines du lexique, de la (phono)graphie et de la grammaire. En étant restreinte à la langue d'un seul individu, l'analyse permet de se rendre compte de la distribution de certaines variantes selon les contextes et d'évaluer le système de la langue écrite, qui gagne à être examiné à un niveau idiolectal pour les productions de peu-lettrés de cette époque.

Very little private correspondence written by partly educated individuals during the 18th century has been preserved, often because of the vagaries of History. This is particularly true of letters written by women. Signed « ta fide epous pour la vis famme Gillet », the letter analyzed in this article was sent by a woman coming from Honfleur to her husband at sea on his way to Saint-Domingue (Haïti). It contains many characteristics rarely attested in the written language, related to lexicon, (phono)graphy and grammar. Being limited to an individual's practice, the analysis provides an explanation for the distribution of certain variants according to contexts and assesses the written system, which deserves to be studied at an individual scale for partly educated writings of this period of time.

INDEX

Keywords : partly educated, private letters, correspondence, colonial era, Saint-Domingue, regionalisms, postclassical French

Mots-clés : peu-lettrés, textes privés, correspondance, époque coloniale, Saint-Domingue, régionalismes, français postclassique

AUTEUR

MYRIAM BERGERON-MAGUIRE

Sorbonne Nouvelle, EA 7345 CLESTHIA